

**DECLARATION DE BATTUE AU SANGLIER
DU 1ER AU 31 MARS**

A adresser 24 heures avant le jour de la battue⁽¹⁾ à l'Office Français de la Biodiversité (OFB) par message électronique à l'adresse suivante :

sd14@ofb.gouv.fr

ou par fax au 02.31.63.16.86

Je soussigné :	
Nom :	Prénom :
Domicilié à, code postal : Commune :	
Tél :	
E-mail :@.....	
Agissant en qualité de⁽²⁾ « propriétaire, détenteur du droit de chasse ou fermier » (doit posséder l'autorisation du détenteur du droit de chasse)	
Déclare organiser une chasse en battue au sanglier : le à heures, accompagné de chasseurs (Indiquer le nombre de chasseurs (<i>minimum 10</i>)), titulaires d'un permis de chasser, validé pour la campagne en cours sur mon territoire de chasse d'une surface dehectares, sur la(les) commune(s) de :	
lieu(x)-dit(s) :	
ou sur le territoire de mon plan de chasse grand gibier n°, d'une surface de :hectares	
- Je m'engage à retourner un compte-rendu, y compris en l'absence de prélèvement, dans un délai de 8 jours maximum après la battue à l'OFB	
Fait à, le	
Signature du demandeur :	

(1) Peut être réduit après accord de l'OFB

(2) Rayer la mention inutile

COMPTE RENDU

**à retourner IMPERATIVEMENT au plus tard 8 jours après la battue à l'Office Français de la Biodiversité (OFB):
16, route de Paris - Crévecoeur en Auge - 14340 MEZIDON VALLEE D'AUGE
e-mail : sd14@ofb.gouv.fr - fax : 02.31.63.16.86 - tél : 02.31.61.98.53**

Nombre de sangliers vus	Nombre de sangliers prélevés	Sexe	Poids	Observations
Date :			Signature :	